



Les brèves du Cossignol

Informations municipales ■ Novembre 2022

200

RECENSEMENT

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 19 janvier 2023.**

Le recensement de la population, enquête statistique obligatoire, permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune laquelle détermine le montant de la Dotation Générale de Fonctionnement. (Participation de l'État au budget de notre commune), du potentiel fiscal, du nombre d'élus, du montant des indemnités...

Le recensement fournit également des statistiques anonymes sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements.

Cette année, grâce à des codes confidentiels qui figureront sur la notice d'information qui vous sera remis dans votre boîte aux lettres les tous premiers jours du recensement (19, 20 et 21 janvier 2023), **vous pourrez vous recenser par Internet sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr**

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Vos réponses, transmises directement à l'INSEE resteront strictement confidentielles. L'INSEE garantit la non-porosité entre ses services et les autres services de l'État.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront, bien sûr, vous être remis par les agents recenseurs.

Votre participation est essentielle, le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Isabelle ou Jocelyne au secrétariat de mairie par mail mairie@aureville.fr ou aux jours et heures d'ouverture par téléphone au 05 61 76 30 29. Merci d'avance pour votre participation



NOUVEAUX ARRIVANTS

Fidèle à notre volonté d'accueillir au mieux les nouveaux Aurevillois, la municipalité vous invite pour celles et ceux qui se sont installés sur la commune en 2022, **le vendredi 6 janvier à 19h00 dans la salle des fêtes.**

À cette occasion, l'ensemble des associations Aurevilloises seront aussi présentes. Après avoir fait connaissance, nous terminerons ce moment convivial par un apéritif. Nous comptons sur votre présence.

LOTO DU TÉLÉTHON



La mairie d'Aureville organise le samedi 3 décembre de 9 h 45 à 12 h 30 à la salle des fêtes d'Aureville LE LOTO DES ENFANTS au profit du Téléthon.

C'est un rendez-vous incontournable pour nos enfants en cette fin d'année.

Venez participer et soutenir le téléthon dans sa lutte contre les maladies rares. 100 % des recettes collectées seront reversées à l'AMF Téléthon.

RÉUNION PUBLIQUE



Dans le cadre de l'aménagement du village la municipalité d'Aureville a entrepris plusieurs chantiers dont la rénovation de l'éclairage public et ce pour de nombreuses raisons :

- La réduction de notre consommation d'énergie et donc de l'impact de la commune sur l'environnement
- La maîtrise des finances communales
- La réduction de la pollution lumineuse

L'extinction nocturne de l'éclairage dans le centre du village (de 0h30 à 5h30) a été mise en place en janvier 2018 sans perturber notablement la vie nocturne de notre village. L'équipe municipale propose d'accroître la durée de cette coupure dans les prochaines semaines. Le nouvel horaire sera décidé à la suite de la réunion publique.

Pour l'extérieur du village, les élus ont organisé tout au long de cette année des réunions de quartiers pour présenter, échanger, recueillir vos avis et finalement choisir.

Afin de vous présenter les conclusions de ces diverses rencontres nous vous invitons à une réunion publique **sur le thème de « l'Éclairage public » LE 12 DÉCEMBRE À 20H30 à la salle des fêtes de la mairie d'Aureville.**

- Extinction de nuit sur le centre du village
- Proposition projet éclairage public sur l'extérieur de notre village (Suite aux réunions sectorielles)
- Questions diverses
- Collation



NOËL POUR LES ENFANTS

Les enfants de 0 à 11 ans de Clermont le Fort et Aureville vont fêter Noël le dimanche 18 décembre 2022

Voici le programme :

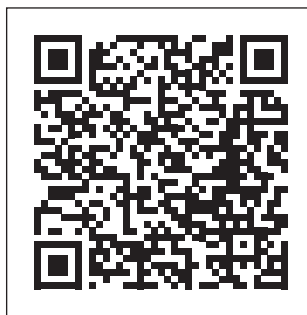
- **15h15** : Rendez-vous à la salle des fêtes de Clermont-le-Fort pour assister au spectacle
- **15h30** : début du spectacle par respect pour les artistes (sois ponctuel !)
- **16h15** : Cortège avec le Père Noël jusqu'à la salle des fêtes d'Aureville pour déguster un bon goûter et pour les adultes le vin chaud traditionnel !

Et comme d'habitude... les gâteaux « maison » seront les bienvenus.

Inscription obligatoire par mail à l'adresse suivante : noelaurevilleclermont@gmail.com



www.aureville.fr



Abonnez-vous aux brèves du Cossignol pour les recevoir par mail

